VOLUME 1, Nº 62 AVRIL 2017

Saint-Julien Vous parle

BULLETIN MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

Séance d'information

Règlement d'emprunt #363

À noter qu'il y aura une séance d'information pour la population le lundi 10 avril 2017 à 18h00 au bureau municipal concernant le règlement d'emprunt # 363.

Les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Julien seront disposés à répondre aux questions des citoyens concernant cet emprunt visant essentiellement des travaux sur le Chemin Gosford : la réfection de chaussée de 4 km et la réfection de 8 ponceaux.

Ces travaux sont admissibles à une aide financière de 90% du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) payable sur 10 ans.

Bienvenue à toutes et à tous!

Julie St-Laurent
Directrice générale

MUNICIPALITÉ DE ST-JULIEN

A TOUS LES CITOYENS

Prenez note que les états financiers 2016 produits par la firme Lamontagne Proulx CPA inc. ont été déposés à la séance ordinaire du Conseil du 3 avril 2017.

Ils sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

MUNICIPALITÉ DE ST-JULIEN

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR TERRAIN DE JEUX

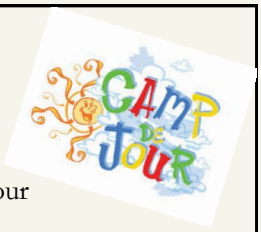

La Municipalité de Saint-Julien est à la recherche de candidats agissant à titre d'animateur de terrain de jeux pour l'été 2017.

Critères d'admissibilité :

- Être âgé(e) de 16 ans ou plus
- Faire preuve de grande débrouillardise et d'autonomie
- Avoir le cours de secourisme serait un atout
- Avoir des affinités avec les enfants
- Être étudiant et retourner aux études à l'automne
- Aimer le bricolage
- Étudier dans le domaine serait un atout
- Avoir la formation DAFA serait un atout
- Aimer le plein air

Cet emploi sera d'une durée de 6 semaines, à raison de 35 heures par semaine.
Les activités débuteront le ou vers le 26 juin 2017.

Réception des curriculum vitae

La Municipalité de St-Julien recevra les curriculum vitae par télécopieur au 418-423-2384, par la poste au 787, Chemin de St-Julien à St-Julien QC G0N 1B0 ou par courriel : municipalite@st-julien.ca

Canada
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC

Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité

1. Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2017, le conseil municipal de Saint-Julien a adopté le règlement numéro 363 intitulé : Règlement # 363 décrétant une dépense de 3 076 151,44 $ et un emprunt de 3 076 151,44 $ pour des travaux de réfection de chaussée et de réfection de 8 ponceaux sur la Route 216.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement # 363 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

   Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 13 avril 2017, au bureau de la Municipalité de Saint-Julien, situé au 787, Chemin de Saint-Julien à Saint-Julien.

4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement # 363 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **55**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement # 363 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19h15 heures le 13 avril 2017, au bureau de la Municipalité de Saint-Julien situé au 787, Chemin de Saint-Julien à Saint-Julien.

6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité les 6 et 11 avril 2017 de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

   Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 3 avril 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
   être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
   être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle

8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
   dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
   être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Personne morale
    avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 3 avril 2017 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À SAINT-JULIEN, ce 4ième jour du mois d'avril 2017.

La directrice générale/secrétaire-trésorière,
Julie St-Laurent

Avis d'appel d'offres

La Municipalité de Saint-Julien demande des soumissions pour la réalisation des travaux de 4 km de chaussée sur la Route 216, à Saint-Julien.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles par l'intermédiaire uniquement du système électronique d'appel d'offres SEAO. Tout soumissionnaire intéressé devra se conformer aux exigences contenues dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être transmises au bureau de SNC-Lavalin – 69, rue Notre-Dame Ouest – Thetford Mines, Qc G6G 1J4 avant **11h00, lundi 1er mai 2017** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à 11h05.

La municipalité de Saint-Julien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve également le droit de retrancher, à sa convenance, certaines parties du contrat.

Donné à Saint-Julien, le 4 avril 2017

Julie St-Laurent, directrice générale

Avis d'appel d'offres

La Municipalité de Saint-Julien demande des soumissions pour la réalisation des travaux de réfection de 8 ponceaux sur la Route 216, à Saint-Julien.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles par l'intermédiaire uniquement du système électronique d'appel d'offres SEAO. Tout soumissionnaire intéressé devra se conformer aux exigences contenues dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être transmises au bureau de SNC-Lavalin – 69, rue Notre-Dame Ouest – Thetford Mines, Qc G6G 1J4 avant **11h00, lundi 1er mai 2017** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à 11h05.

La municipalité de Saint-Julien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve également le droit de retrancher, à sa convenance, certaines parties du contrat.

Donné à Saint-Julien, le 4 avril 2017

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Julien recherche une personne pour l'entretien de la pelouse. La personne choisie devra posséder une bonne capacité physique et idéalement avoir un permis de conduire.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, avant le 30 avril 2017 par la poste au 787, Chemin de St-Julien, St-Julien QC G0N 1B0, par courriel municipalite@st-julien.ca ou par télécopieur au 418-2384.

Pour informations contacter Julie St-Laurent au 418 423-4295.

TROUVEZ NOUS SUR LE WEB: WWW.ST-JULIEN.CA

BUREAU MUNICIPAL

LE MARDI ET LE JEUDI
DE 9H À 12H ET DE 13H 16H30

787, ch. de St-Julien, St-Julien QC G0N 1B0
Tél.: 418-423-4295 Fax : 418-423-2384
municipalite@st-julien.ca
Julie St-Laurent, dir-gén. /sec.-trés.

PERMIS

Contactez la municipalité
Courriel : municipalite@st-julien.ca
Téléphone : 418-423-4295
Télécopieur : 418-423-2384

VOIRIE / MÉSENTENTES / CHIENS
Éric Faucher, officier municipal
Téléphone : 418-281-9643
inspecteurvoirie@st-julien.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, par les présentes, donné que, lors d'une séance ordinaire que tiendra le Conseil le **lundi 1er mai 2017 à 19 h** salle des délibérations du Conseil située au 787, chemin de Saint-Julien, il statuera sur la demande de dérogation mineure déposée par :

Madame Denise Nolet pour la propriété située au 4061, 2e Rang Ouest, lot 1D-P, Rang 2 du cadastre de Wolfestown. La demande de dérogation mineure vise l'utilisation d'une roulotte de chantier à des fins résidentielles. Cette roulotte est normalement utilisée temporairement selon l'article 12.1 du règlement de zonage 243.

Lors de cette séance, le Conseil entendra les personnes intéressées par cette dérogation. Les recommandations du comité consultatif d'urbanisme seront déposées lors de cette séance.

DONNÉ À SAINT-JULIEN, ce 4ième jour du mois d'avril 2017.

Julie St-Laurent
Dir.-gén./sec.trés.

FESTIVAL DES FOINS 10E ÉDITION

Bonjour gens de St-Julien.

Comme vous le savez, le Festival des foins me tient à cœur.

Cette année, ce sera la 10e édition.

Alors je retiens votre attention pour vous demander gens de St-Julien si parmi vous il y aurait des hommes disponibles pour faire partie de notre équipe ou bien sûr venir nous donner un coup de main avant, durant et après ce qui serait très apprécié. Si le cœur vous en dit, vous pouvez me donner votre nom à melye23@hotmail.com ou au 819-621-5605.

MERCI D AVOIR PORTÉ ATTENTION A MON MESSAGE

Mélanie Boissonneault
Présidente
FESTIVAL DES FOINS DE ST-JULIEN

LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable.

La grande salle se loue à 150$ et la petite à 100$.
(Établissement non détenteur d'un permis d'alcool)

HORAIRE DU CACI

Jeu. 19h à 21h
Dim. 10h à 12h

Responsable du CACI:
Yannick Gouin
Tel. 418-423-7474
Courriel: caci@st-julien.ca

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 19h à 21h
Dim. 10h à 12h

Responsable de la Bibliothèque :
Michel Tremblay
Tél. 418-423-7474
Courriel: bibliotheque@st-julien.ca